

Procès verbal
Conseil d'école extraordinaire - Année scolaire 2017-2018
Ecole maternelle Marie Curie

Le 12 janvier 2018 à 17h45

Etaient Présents :

Mr Delattre (Adjoint Scolaire et accueils de loisirs).

Mme Chauvet, Mme Panza, Mme Montaudouin et Mme Belalbre (parents d'élèves FCPE),
Mme Blanchet, Mme Ragoua, Mme Lavaud (enseignantes).

Excusées : Mme Jourdain, Mme Dauwe, (enseignantes). Véronique Pujol (RASED).

Objet : modification des rythmes scolaires

Le conseil d'école extraordinaire se réunit suite au décret du 27 juin, paru le 28 juin et publié au bulletin officiel le 29 juin permettant de modifier les rythmes scolaires.

Le conseil d'école doit émettre un avis sur l'option d'organisation pour la rentrée 2018.

Cette option a été prise à la réunion du 14 décembre 2017, rassemblant les représentants des 3 groupes (Ecoles, parents, ville) concertés pour l'organisation des rythmes scolaires et s'appuie sur le sondage aux familles de décembre 2017.

69% des familles ont répondu au sondage, 59% sont pour un retour à la semaine de 4 jours et 29% pour les horaires suivants : 8h30-11h45 et 13h45-16h30.

Vote pour la modification des rythmes scolaire :

Retour à la semaine de 4 jours, avec des journées de 6 heures maximum par jour.
8h30-11h45, 13h45-16h30

Votants : 3 enseignants, 4 parents d'élèves, 1 représentants de la mairie.

Résultats du vote :

Pour : 7

Contre : 1

Abstention : 0

Si la modification des rythmes scolaires est acceptée par la DASEN, une information sera faite aux familles rapidement afin qu'elles puissent s'organiser pour la rentrée 2018.

La présidente du conseil : Mme Blanchet

La secrétaire de séance : Mme Ragoua